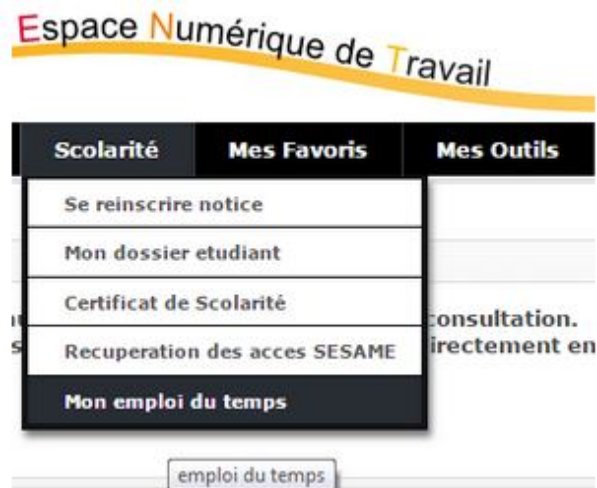


# UFR DSP - Licence de droit - 3ème année - Emploi du temps/absences-rattrapages

Consulter votre emploi du temps (Absences, rattrapages, modifications de salle, etc.)

Via votre ENT (<http://ent.parisnanterre.fr>) :

Dans l'onglet "**Scolarité**" cliquer sur "**Mon emploi du temps**".



**IL VOUS APPARTIENT DE CONSULTER CHAQUE JOUR AU MINIMUM LES EMPLOIS DU TEMPS POUR VERIFIER LES CHANGEMENTS DE SALLES, D'HORAIRES, DE RATTRAPAGES & GALOPS D'ESSAI PROGRAMMES.**

Cliquez sur la flèche à coté de Etudiant

Puis sur la flèche à côté de 1-DROIT

Puis sur la flèche à coté de Licence 3

Puis sur la flèche à coté de la formation qui vous correspond (Licence 3 - CMA / Licence 3 - CMB / Licence 3 - CMC / Licence 3 - CMD)

Cliquez sur le dossier CM, vous affichez l'ensemble des cours magistraux de votre catégorie pour la semaine

Puis sur la flèche à coté de Groupes TD L3 - CM A / CM B / CM C / CM D

Sélectionner (Ctrl+clic souris) le(s) nom(s) de groupe de TD que vous chercher

- Les TD d'anglais et de C2I, se trouve dans Licence 3 - TD communs

Votre emploi du temps s'affiche.

- Si un cours n'apparaît pas, il est fort probable que le cours ai été annulé et sera à rattraper.

Vous pouvez sélectionner la semaine qui vous intéresse en dessous des jours indiqués en bas de la fenêtre.

Mise à jour le 14/10/2014

Mis à jour le 04 octobre 2016

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/ufr-dsp-licence-de-droit-3eme-annee-emploi-du-temps-absences-rattrapages-406939>